

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20433**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Logistique Spécialité Management et droit du transport maritime

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Aix-Marseille Université, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités, Président de l'Université

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 311n Etudes et projets d'organisation de transit de biens ou de personnes, 311w Vente des services de transport et de magasinage

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la licence professionnelle Management et droit du transport maritime :

- Organise le transit de marchandises et coordonne le transport maritime et terrestre
- Traite les formalités administratives, juridiques et comptables des flux de marchandises
- Élabore des outils de gestion et d'exploitation pertinents adaptés aux PME industrielles et de services, ainsi qu'aux prestataires logistiques, pour la mesure des coûts et des performances logistiques
- Conseille les dirigeants d'entreprise dans le cadre de la prise de décisions en matière de logistique et de transport des marchandises
  
- Le diplômé maîtrise l'anglais et la terminologie utilisée en transport, en vue de pouvoir converser avec les différents acteurs liés à l'activité du transport maritime, qui est par nature internationale.
- Le diplômé maîtrise, dans le respect des règles internationales et internes, la gestion des formalités d'import - export, l'établissement des documents auprès des douanes, la rédaction des différents contrats-type de transport, l'organisation des opérations de manutention et d'entreposage, en vue d'assurer le transit de marchandises dans des conditions optimum de rentabilité et de sécurité.
- Le diplômé maîtrise, les rouages de l'organisation de la chaîne logistique, la gestion des achats dans les entreprises industrielles, les règles de la distribution, en vue d'évaluer les coûts et performances logistiques et ainsi de conseiller au mieux les entreprises.
- Le diplômé a acquis, dans le cadre des règles liées aux assurances transports, la notion de la responsabilité des différents intervenants dans la chaîne du transport, les procédures à utiliser en cas d'incidents survenus à la marchandise, en vue de préserver les intérêts de chaque partie au contrat de transport.
- Le diplômé est autonome dans le travail : il fait preuve de capacités d'organisation dans son travail, de capacité d'abstraction et d'initiative et il est initié à la gestion de projets.
- Le diplômé fait preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse : il est notamment capable de recherche puis d'analyser les informations et d'en élaborer une synthèse et de la produire et la diffuser notamment sur supports numériques.
- Il maîtrise l'expression écrite et orale de la langue française.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans une Compagnie maritime ou auprès de ses agences, chez un Transitaire, un Commissionnaires de transport, une entreprises de manutention portuaire, un importateur/exportateur, un transporteur multimodal, une entreprise logistique, un courtier maritime, une compagnie d'assurances maritimes, un expert maritime, un opérateur de la grande distribution, un industriel situé sur la place portuaire, sur les plates-formes multimodales ou dans l'hinterland proche des ports maritimes.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Agent d'exploitation
- Agent de consignation
- Affréteur
- Assistant commercial
- Shipping/water clerk
- Litigeur transport
- Responsable transport et logistique
- A terme : superviseur, manager, directeur dans le secteur maritime, suivant l'opportunité et la capacité de la personne

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1101 : Assistance et support technique client

N1201 : Affrètement transport

N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composants de la certification :**

La durée du parcours de la licence est d'une année et est composée de 2 semestres. Elle est structurée en 10 unités d'enseignement (UE). Le volume total de la formation : 400 h d'enseignements + 140 h de projet tuteuré + 12 semaines de stage.(60 ECTS)

L'étudiant suit les Unités d'Enseignement suivantes :

**1er semestre :****S1 - UE 1- Anglais maritime et du transport, 50H - 6 crédits**

*Pratique des termes usités, connaissances techniques ; Conversation commerciale*

**S1 - UE 2-Transport international, 80H - 9 Crédits**

*Transport maritime ; Transport aérien ; Transport routier ; Transport ferroviaire ; Transport fluvial*

**S1 - UE 3- Logistique overseas, 50H - 6 crédits**

*Transit multimodal ; Groupage international ; Logistique portuaire*

**S1 - UE 4- Commerce international, 50H - 6 crédits**

*Douane : généralités ; Douane : déclaration ; Financement des Opérations Internationales ; Cotations/Incoterms ; Marketing*

**S1 - UE 5- Assurances du transport, 10H - 3 crédits**

*Avaries, contrats, risques, polices, garanties*

**2ème semestre :****S2 - UE 6- Droit des transports, 50H - 6 crédits**

*Cadre juridique, contrats, litiges, responsabilités, arbitrage ; Sécurité et stabilité du navire/Conventions maritimes de contrôle*

**S2 - UE 7- Supply chain management, 60H - 6 crédits**

*Organisation de la chaîne logistique , Achats dans les entreprises industrielles ; Gestion d'entrepôt, distribution*

**S2 - UE 8- Management d'entreprise, 50H - 6 crédits**

*Management opérationnel ; Gestion des Ressources Humaines ; Droit du travail*

**S2 - UE 9- Stage en entreprise -12 semaines minimum - 6 crédits****S2 - UE 10 - Projet tuteuré - 140 H - 6 crédits**

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue, sont capitalisables.

A l'issue de cette formation le candidat a validé 180 crédits européens (ETCS), (les 120 qu'il possédait à l'entrée en formation plus les 60 crédits obtenus durant cette formation).

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 juin 2012 numéro d'habilitation 20080303.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

2011-2012 : 16 étudiants inscrits, 16 diplômés (9 femmes et 7 hommes)

2012-2013 : 17 étudiants inscrits, 17 diplômés (10 femmes et 7 hommes)

2013-2014 : 20 étudiants inscrits, 19 diplômés (11 femmes et 8 hommes)

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-amu.fr/>,

[www.cdmt.org](http://www.cdmt.org)

<http://www.marseille-port.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Marseille (en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille)

**Historique de la certification :**